

Depuis les débuts de la seigneurie, les résidents de Cournoyer, plus tard de Saint-Marc, ont toujours su être autonomes, se prendre en main et réussir. Cet esprit de sage décision se perpétue toujours très vivant chez les citoyens et les citoyennes de Saint-Marc.

Saint-Marc demeure encore une terre riche. À ses industries agricoles des origines, s'est jointe la culture, à commencer par son patrimoine bâti remontant au milieu, du XVIII^{ème} siècle, sans oublier son église et ses trésors. Puis la Municipalité de Saint-Marc a vu se développer dans son cadre champêtre l'hostellerie et la gastronomie. Saint-Marc a su aussi attirer, charmer et inspirer des artistes, des gens de lettres, de théâtre et de cinéma.

Résumant ces diverses caractéristiques de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, la devise latine : « NON MODO AGRI CULTURA SED ETIAM CULTUS » ne peut mieux les énoncer. Elle se traduit par : « Non seulement champ de culture mais aussi culture » ou par « Non seulement agriculture mais aussi culture ».

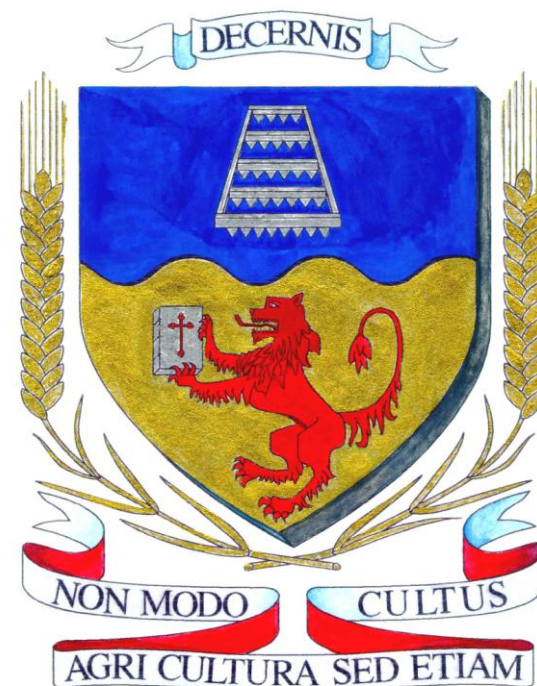


La municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu a aussi adopté un drapeau découlant de ses armoiries et conçu selon les règles héraldiques.

Les ARMOIRIES de la

Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu

À l'occasion du troisième centenaire de la seigneurie de Cournoyer célébré en 1995, la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu a adopté les armoiries suivantes :



Coupé d'azur ondé et d'or, le premier chargé d'une herse d'argent et le second d'un lion de gueules tenant un évangile d'argent chargé d'une croix de gueules : l'écu supporté à dextre et à senestre par un épi de blé d'or, surmonté du cri de guerre : DECERNIS, et de la devise : NON MODO AGRI CULTURA SED ETIAM CULTUS.

Les armoiries de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu sont basées sur les règles très précises de la science héraldique. Leur point de départ a été les armoiries de sieur François Hertel de la Fresnière, le père du seigneur de Cournoyer.

François Hertel de la Fresnière a obtenu pour lui et toute sa descendance, des Lettres de Noblesses signées à Versailles par le jeune roi Louis XV, en 1716.

François Hertel de la Fresnière blasonnait comme suit : « *De sinople à une herse d'argent soutenue par deux Indiens au naturel...* » Le sinople correspond en langage héraldique à la couleur verte. Les deux Amérindiens font allusion à sa carrière de traducteur et à sa captivité chez les autochtones. Ils ne figurent pas dans la composition des présentes armoiries de la municipalité, d'autant plus qu'autrefois il n'y a pas eu d'Amérindiens établis sur les terres actuelles de Saint-Marc.

Le territoire de la seigneurie de Cournoyer est érigé canoniquement en paroisse en 1792 sous le vocable de Saint-Marc l'évangéliste. Saint-Marc est représenté symboliquement par le lion, la couleur rouge et le livre des évangiles.

Nous avons donc deux meubles héraldiques : la herse et le lion de Saint-Marc.

Comme la herse et le lion font allusion à deux origines différentes, ils sont séparés pour en faciliter la lecture. Cette division est une ligne ondulée symbolisant ainsi le Richelieu.

Afin de respecter les règles héraldiques, la herse des Hertel étant le meuble le plus ancien, est placée au haut de l'écu. Au bas, est inséré le lion de Saint-Marc. Voilà donc constituées les armes représentant la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu.

Reste maintenant à définir les émaux et les métaux de l'écu, soit les couleurs. La herse originelle dans les armes de François Hertel de la Fresnière est de la couleur du métal argent, qui est conservée dans les armoiries de la Municipalité de Saint-Marc. Le fond de l'écu où elle est placée est d'une couleur autre que or ou argent afin de respecter les règles héraldiques. Le sinople a été attribué à François Hertel de la Fresnière.

Afin de rappeler la carrière dans la marine de Jacques Hertel de Cournoyer, l'azur ou la couleur bleue a été retenue.

Selon les conventions adoptées en héraldique, l'argent est représenté par une surface unie et le bleu par les lignes horizontales.

La deuxième partitions des armoiries symbolise la paroisse de Saint-Marc. Ce fond de l'écu alterne avec la partie du haut. Le fond de l'écu étant d'azur pour la partie supérieure, le métal or a été retenu pour celle du bas. Ce noble métal ne pouvant, on ne peut mieux, représenter les divers aspects spirituels et moraux, tant d'hier que d'aujourd'hui, de la paroisse de Saint-Marc, et de son église exceptionnelle de 1798.

Le lion est d'un émail afin de respecter le fond de métal de l'écu. Le rouge est la couleur de l'apôtre Marc. Le lion de Saint-Marc ne peut donc être que rouge, ce qui s'exprime en langage héraldique : *de gueules*. L'évangéliste est d'argent, chargée d'une croix de gueules.

L'or est représenté par une surface pointillée et l'émail rouge par des lignes verticales. Les armes extérieures ou ornements extérieurs sont des pièces accessoires qui accompagnent l'écu et se placent en dehors de l'écu lui-même. Pour une municipalité rurale comme celle de Saint-Marc-sur-Richelieu, n'est pas prévu d'attribut particulier.

Les terres de Saint-Marc sont reconnues pour leur grande fertilité, et ce depuis l'ouverture de la seigneurie à l'agriculture en 1726. Le blé nourricier est le plus beau symbole de cette générosité de la terre, c'est pourquoi il a été choisi pour accompagner les armoiries de la municipalité de Saint-Marc.

Pour compléter le blason, une banderole portant un mot ou un cri de guerre ou de ralliement est placée en cimier, c'est-à-dire qu'elle couronne l'écu, tandis qu'en dessous, un lister présente une devise. Définir en un mot les Cournoyens ou les Saint-Marcois, voilà ce que propose le cri de la banderole. Le mot latin « DECERNIS » qui veut dire : se décider à prendre la décision de former le projet de , décrit on ne peut mieux les gens de Saint-Marc.

